ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

accidents

Question écrite n° 73142

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge M. le secrétaire d'État chargé des transports aux fins de connaître l'évolution de la sécurité routière dans les Alpes-Maritimes en 2009. Il lui demande notamment de bien vouloir lui indiquer le nombre de victimes d'accidents de circulation durant l'année 2009.

Texte de la réponse

Les tableaux suivants présentent les bilans de l'accidentalité routière dans les six Départements de la région Provences-Alpes-Côte d'Azur (PACA) en 2008 et 2009, en distinguant parmi les personnes tuées les usagers de deux-roues motorisés (2RM). Les données 2009 sont encore provisoires et susceptibles de révision.

2008 - données définitives (fichier national des accidents corporels de la circulation)

N° DÉPT	DÉPARTEMENT	A Accidents corporels	B Blessés	T tués à 30 j	DONT T2RM	RATIO T2RM/T
04	Alpes-de-Haute-Provence	149	221	14	2	14 %
05	Hautes-Alpes	140	213	14	2	14 %
06	Alpes-Maritimes	2 832	3 450	65	35	54 %
13	Bouches-du-Rhône	4 295	5 489	156	49	31 %
83	Var	1 334	1 755	95	34	36 %
84	Vaucluse	535	685	44	12	27 %
Région PACA		9 285	11 813	388	134	35 %
France métropolitaine		74 487	93 798	4 275	1 086	25 %
France métropolitaine sauf PACA		65 202	81 985	3 887	952	24 %

2009 - données provisoires extrapolées des remontées rapides préfectures

N° DÉPT	DÉPARTEMENT	A Accidents corporels	B Blessés	T tués à 30 j	DONT T2RM	RATIO T2RM/T
04	Alpes-de-Haute-Provence	122	171	20	10	50 %

05	Hautes-Alpes	104	146	10	0	0 %
06	Alpes-Maritimes	2 485	2 969	77	36	47 %
13	Bouches-du-Rhône	4 152	5 202	140	59	42 %
83	Var	1 526	1 945	96	53	55 %
84	Vaucluse	510	646	52	20	38 %
Région PACA		8 899	11 079	395	178	45 %
France métropolitaine		68 512	83 911	4 262	1 189	28 %
France métropolitaine sauf PACA		59 613	72 832	3 867	1 011	26 %

Évolution 2008-2009

N° DÉPT	DÉPARTEMENT	A Accidents corporels	B Blessés	T tués à 30 j	DONT T2RM	RATIO T2RM/T
04	Alpes-de-Haute-Provence	- 18 %	- 23 %	43 %	400 %	250 %
05	Hautes-Alpes	- 26 %	- 31 %	- 29 %	- 100 %	- 100 %
06	Alpes-Maritimes	- 12 %	- 14 %	18 %	3 %	- 13 %
13	Bouches-du-Rhône	- 3 %	- 5 %	- 10 %	20 %	34 %
83	Var	14 %	11 %	1 %	56 %	54 %
84	Vaucluse	- 5 %	- 6 %	18 %	67 %	41 %
Région PACA		- 4,2 %	- 6,2 %	1,8 %	32,8 %	
France métropolitaine		- 8 %	- 10,5 %	- 0,3 %	9,5 %	
France métropolitaine sauf PACA		- 8,6 %	- 11,2 %	- 0,5 %	6,2 %	

Il convient de constater que l'ensemble de la région PACA a connu en 2009 une augmentation de 1,8 % de la mortalité routière, contrairement à l'ensemble de la France métropolitaine, qui a bénéficié d'une légère baisse (- 0,3 %), et même d'une baisse globale de 0,5 % hors région PACA. Cette évolution en région PACA s'explique largement par l'accroissement très inquiétant de la mortalité des usagers de deux-roues motorisés (+ 32,8 %), ce phénomène étant nettement plus mesuré pour l'ensemble de la France métropolitaine (+ 9,5 %), et particulièrement hors région PACA (+ 6,0 % seulement). En région PACA, de façon encore plus nette que pour la France entière, ce sont les motocyclistes (plus de 50 cm3 de cylindrée) qui sont les plus touchés, loin devant les cyclomotoristes (moins de 50 cm³) : 142 tués en motos en 2009 (+ 37 % par rapport à 2008) contre 36 tués en cyclomoteurs (+ 20 % par rapport à 2008). En fait, les trois régions dans lesquelles la mortalité des motocyclistes pèse le plus lourd en part de la mortalité routière sont, dans l'ordre, PACA (36 %), l'Île-de-France (32 %) et la Corse (30 %), ce qui est évidemment lié à la proportion élevée des motos dans le trafic. À elles seules, ces trois régions concentrent 29 % de la mortalité motocycliste.

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/13/questions/QANR5L13QE73142

Auteur : M. Éric Ciotti
Circonscription : Alpes-Maritimes (1re circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 73142
Rubrique : Sécurité routière
Ministère interrogé : Transports
Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 mars 2010, page 2304
Réponse publiée le : 27 avril 2010, page 4812